

FICHE ACTION
ENTREPRISE
LABELLISÉE



decomatic s.a.

**Impression
et transformation
de films plastiques**

La Verpillière
120 salariés

www.decomatic-sa.fr

Représentée par
Jean-Christophe MILLIAT,
Responsable technique et
management de l'environnement,

jc.milliat@decomatic.fr

Descriptif de l'action réalisée en 2017 :

Remplacement des blocs d'éclairage à tube fluo par des blocs à LED dans les bureaux et salles de réunion.
Mise en place de radar de détection dans les sanitaires.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

- Réaliser des économies d'énergie.
- Diminuer le temps de maintenance.

Indicateurs de suivi/résultats atteints :

- 98 dalles plafond disposées
- Réduction de 65% de la puissance installée.

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

Budget financier : 6 300 €.

Budget temps : 120 heures en interne.

Témoignage de Jean-Christophe MILLIAT :

« La réduction des consommations énergétiques est maintenant à la portée de toutes les entreprises. Le passage en LED permet, de surcroît, une forte diminution du temps de maintenance mais il est nécessaire de travailler sur le rendu visuel, nécessaire au bien-être des salariés sur leur lieu de travail.

Ce dernier point auquel nous attachons beaucoup d'importance, est un point d'entrée de notre engagement dans BEE et dans Action Bourbre Responsable. Il est essentiel de montrer aux parties prenantes du territoire que les industriels peuvent s'engager pour développer leurs activités de manière durable, en limitant les consommations énergétiques et en intégrant la qualité de vie au travail . »